

Coteaux calcaires du causse de Daglan et de la vallée du Céou [Dordogne]

Édito

Le réseau Natura2000 a fêté ses 30 ans en 2022 et contribue par son approche contractuelle et volontaire à renforcer la prise en compte de la biodiversité dans les politiques publiques, le tout dans un esprit de conciliation entre préservation de la Nature et activités humaines.

La loi 3DS (Différenciation, Décentralisation, Déconcentration et simplification) adoptée en 2022 a apporté un changement majeur dans le pilotage des sites Natura 2000. Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2023, la compétence Natura 2000 est partagée entre l'État et les Régions.

La Région Nouvelle-Aquitaine pilote désormais la gestion des 235 sites Natura 2000 terrestres de son territoire. Elle est d'une part cofinanceur et d'autre part autorité de gestion des financements européens dédiés aux opérations Natura 2000 (animation, contrats, etc.).

La Région souhaite maintenir la continuité dans la gestion des sites Natura 2000. Ainsi, le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine poursuit sa mission d'animation du site qu'il assure depuis de nombreuses années.

Le site des Coteaux calcaires du causse de Daglan et de la vallée du Céou abrite un ensemble remarquable de pelouse sèche d'une grande richesse pour la faune et la flore, mais aussi des milieux originaux de falaise ou de forêts de chênes verts. Ce bulletin d'information est placé sous le signe de la roche, et nous espérons qu'il vous aidera à mieux comprendre le fonctionnement de Natura 2000, et vous apportera une meilleure connaissance de la nature extraordinaire de ce site. Et pour tout le reste, n'hésitez pas à nous contacter.

Bonne lecture !

Cyrille Gouat, animateur du site

- Nom du site : Coteaux calcaires du causse de Daglan et de la vallée du Céou
- Code du site : FR7200672
- Localisation : Bouzic, Campagnac-Lès-Quercy, Castelnaud-la-Chapelle, Cénac et Saint-Julien, Daglan, Saint-Cybranet, Saint-Pompon, Veyrine-de-Domme.
- Surface : 1 195 hectares
- Habitats : 6 habitats d'intérêt européen
- Espèces : 4 espèces d'intérêt européen

Animation nature

À l'occasion du Rassemblement régional des écoles d'escalade de la Région Nouvelle-Aquitaine qui s'est déroulé du 7 au 9 juin, une cinquantaine de jeunes grimpeurs sont venus des quatre coins de la région pour escalader les mythiques falaises du Céou. Une occasion parfaite pour sensibiliser ces passionnés du caillou aux richesses naturelles des falaises : plantes rares, oiseaux nicheurs et autres chauves-souris méritent d'être attentif et d'adapter ses pratiques. Voilà qui ouvre la voie à une meilleure conciliation entre grimpe et biodiversité !

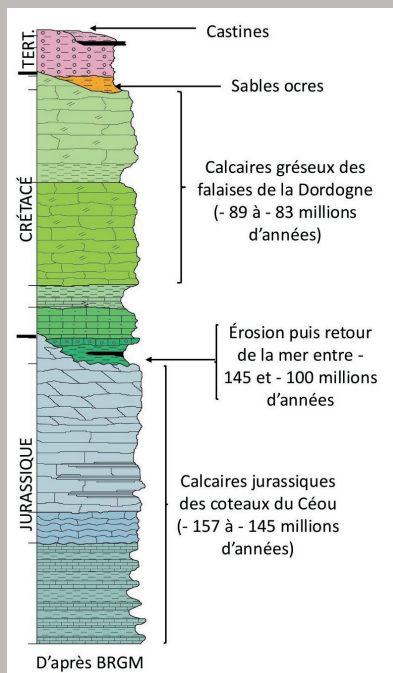


Découverte

Contrôles géologiques et anthropiques dans les paysages des coteaux du Céou

Il existe une relation étroite entre les paysages observés par un randonneur marchant sur les coteaux du Céou et la géologie du sous-sol. Pour comprendre les paysages actuels et leurs évolutions, il faut retracer l'histoire géologique de la région et intégrer l'empreinte humaine.

Il y a 350 millions d'années, les mouvements de l'écorce terrestre provoquent la collision de deux continents, accompagnée par la formation d'une immense chaîne de montagnes dont on retrouve aujourd'hui les vestiges dans le Massif central voisin. À la fin de l'ère primaire ces reliefs sont progressivement rabotés par l'érosion.



Succession des formations géologiques présentes sur les coteaux du Céou et les reliefs bordant la vallée de la Dordogne

niveau marin induit la mise en place d'un paysage de lagunes côtières en Périgord Noir suivi par l'approfondissement de la mer associé à des dépôts de calcaires crayeux puis de calcaires sableux en Sarladais. Ces derniers forment les escarpements rocheux qui bordent aujourd'hui la rivière Dordogne.

Vers -72 millions d'années (début de l'ère tertiaire) la mer quitte définitivement la région qui connaît alors un climat tropical humide. Les calcaires sont affectés par des processus de dissolution qui aboutissent aux dépôts, en surface, de sables d'altération ocres, riches en fer, et à la mise en place de réseaux karstiques en profondeur.

Vers -30 millions d'années, les Pyrénées se forment et le climat devient plus froid. Les cours d'eau s'écoulent vers le sud, drainant galets et graviers depuis le Massif central, tandis que des lacs s'installent dans les dépressions.

Vers -20 millions d'années, le Massif central subit une surrection, accompagnée d'une phase d'érosion. Les cours d'eau prennent des directions est-ouest et entaillent les plateaux calcaires créant le réseau de vallées actuel.

Vers -200 millions d'années (période jurassique) la mer envahit progressivement l'Aquitaine et une plateforme carbonatée se met en place dans un paysage ressemblant à la plateforme actuelle des Bahamas. Les vases calcaires qui vont donner naissance aux calcaires des coteaux du Céou se déposent entre -157 et -145 millions d'années.

Vers -145 millions d'années la mer se retire et la région reste émergée pendant 50 millions d'années. Elle est soumise pendant cette période à une première phase de karstification.

Vers -100 millions d'années (période du Crétacé moyen) une remontée du

Dans les derniers millions d'années, la surrection de la région s'est poursuivie entraînant l'érosion des roches les plus récentes et le retour à la surface des calcaires jurassiques qui sont affectés par des phénomènes karstiques. L'alternance de périodes froides (glaciations quaternaires) et plus chaudes provoque en Périgord la formation de dépôts cryoclastiques (roche cassée par les alternances gel-dégel), appelés « castines », qui couvrent certaines pentes.

La zone Natura 2000 des coteaux de Daglan est implantée sur les calcaires jurassiques, fracturés, karstifiés au cours de l'histoire géologique et surmontés par des sols peu épais voire absents. Dans ce contexte, l'eau s'enfonce rapidement et circule en majorité en profondeur dans les réseaux karstiques. Une végétation de type calcicole s'est développée sous un climat tempéré qui prédomine depuis la fin de la dernière glaciation (-12 000 ans).



Vue sur le causse des coteaux du Céou au niveau du bourg de Daglan. Escarpement de calcaires massifs jurassiques et ravsse couvert de pelouses sèches et de taillis éparés de chênes pubescents et verts.

Ces paysages naturels ont été modifiés par la main de l'homme qui a travaillé à l'extension des surfaces cultivées au cours des siècles. Le dernier cycle majeur qui a influencé le paysage est l'épisode de défrichement des coteaux accompagné par l'essor de la vigne au XIX^{ème} siècle. Ces travaux agricoles ont abouti à la mise en place de paysages ouverts, façonnés par l'homme. À la fin du XIX^{ème} siècle, la crise du phylloxera a provoqué la fin du vignoble, suivie par une forte déprise agricole. Les paysages se sont alors progressivement refermés pour aboutir à l'environnement que nous connaissons aujourd'hui.

Les paysages actuels de la zone Natura 2000 sont donc le résultat de phénomènes naturels de périodicités longues (milliers à millions d'années) et de processus anthropiques de cycles plus courts (centaines d'années).

Par Jean-Jacques Jarrige – Maison de la Pierre sèche et du Causse, Daglan

Possibilités d'excursions Géologie et
Paysages dans la Vallée du Céou

Maison de la Pierre sèche et du causse – Daglan
www.maisonpierreseche.org
contact@maisonpierreseche.org

Une espèce, un habitat

Des pelouses sèches, mais surtout riches !

Sur les coteaux qui surplombent les vallées du Céou, de la Lousse ou du Mandalou, on trouve des zones à la végétation rase et parfois dénudée, qui vit dans des conditions extrêmes : les pelouses sèches. En raison du sol calcaire, l'eau de pluie s'infiltre très rapidement, les sols sèchent très vite, et les plantes doivent être adaptées à ces conditions difficiles.

Ainsi, il règne là une ambiance méditerranéenne, et si les pelouses peuvent paraître mornes et cramées en période estivale, elles révèlent une explosion de couleurs au printemps. Une grande diversité de plantes que l'on ne trouve nulle part ailleurs fleurit à ce moment-là, dont certaines sont rares ou menacées. Parmi les plus emblématiques, on peut citer les orchidées comme l'Ophrys jaune, mais l'observateur attentif saura repérer les floraisons de l'Ibéride amère, de la

Leuzée conifère ou de la Laitue vivace, toutes trois protégées.

La présence des pelouses sèches est historiquement liée aux pratiques pastorales, ou ont pris la place des vignobles qui ornaient les coteaux jusqu'au XIX^{ème} siècle. Le pâturage permettait un entretien doux du milieu et évitait son enrichissement. Cependant, avec la déprise agricole, cette pratique se fait plus rare, et les pelouses tendent petit à petit à s'embroussailler, menaçant la flore et la faune uniques qui y vivent. Natura 2000 peut cependant amener des financements pour restaurer les pelouses et y remettre en place du pâturage.

Si vous êtes propriétaires de pelouses au sein du site et souhaitez œuvrer pour leur préservation, contactez l'animateur du site.



Ophrys jaune



Ibéride amère



Leuzée conifère



Laitue vivace

Actualité



Des contrats N2000 pour reconquérir les pelouses

Aux alentours du village de Saint Pompon, de beaux ensembles de pelouses ont été le théâtre d'opérations de restauration et d'entretien au cours des dernières années. Celles-ci ont bénéficié du financement de contrats Natura 2000.

Deux parcelles appartenant à la commune de Saint Pompon ont vu se dérouler une importante restauration : fourrés et pins ont été coupés pour laisser la place aux pelouses qu'ils avaient colonisées.

En remontant la vallée du Mandalou, une clôture a été installée sur un vaste coteau. Les moutons s'y affairant pour brouter et ainsi entretenir les pelouses qui peuvent continuer à accueillir leur flore et leur faune si particulières.



L'évaluation des incidences, qu'est-ce que c'est ?

La DDT de Dordogne nous en dit plus...

L'évaluation des incidences est un outil de prévention qui permet d'assurer l'équilibre entre préservation de la biodiversité et activités humaines au regard de la démarche Natura 2000. Elle a pour objet de vérifier, souvent par le biais d'un formulaire spécifique, la compatibilité de programmes, projets ou encore interventions dans le milieu naturel, avec les objectifs de conservation des sites.

Aussi, cette évaluation ciblée sur les habitats naturels et les espèces qui ont justifié la désignation des sites Natura 2000 permet d'évaluer les impacts potentiels et d'optimiser les projets vis-à-vis des enjeux liés à Natura 2000. Elle doit être proportionnée à la nature et à l'importance des incidences potentielles du projet.

Mon projet est-il soumis à évaluation des incidences ?

Trois textes listent les projets soumis au régime des évaluations des incidences :

- 1 liste nationale : le décret national 2010-365 du 09 avril 2010,
- 1 première liste locale complémentaire établie par le préfet : l'arrêté préfectoral n°110729 du 30 mai 2011,
- 1 seconde liste locale complémentaire établie par le préfet qui vise les programmes, projets ou interventions qui ne relèvent d'aucun régime d'encadrement administratif : arrêté préfectoral n°120277 du 20 mars 2012.

Ces deux listes locales sont téléchargeables à l'adresse suivante :

www.coteaux-calcaires-daglan-ceou.fr/telechargements

L'article L414-4 du code de l'environnement prévoit également une clause dite "clause filet" permettant de soumettre un projet qui ne serait pas prévu par ces trois textes réglementaires si l'administration estime qu'il porte atteinte de manière significative à un site Natura 2000.

Un projet en site Natura 2000 ?

N'hésitez pas à prendre contact avec l'animateur du site qui saura vous conseiller et vous aider à remplir le formulaire. La DDT reste également à votre disposition à l'adresse : ddt-seer-emn@dordogne.gouv.fr



Contactez l'animateur

Conservatoire d'espaces naturels de
Nouvelle-Aquitaine
Antenne Dordogne

Cyrille Gouat
c.gouat@cen-na.org
tél. 05 53 03 04 55



Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine
Siège : 6, ruelle du Theil - 87510 Saint-Gence
Tél. 05 55 03 29 07
Mail : siege@cen-na.org

La Lettre d'information « Coteaux calcaires du causse de Daglan et de la vallée du Céou » est une publication du Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine - septembre 2025

Crédits photos © CEN Nouvelle-Aquitaine sauf mention contraire

Directeur de la publication : P. Seliquer

Conception-maquette : CEN Nouvelle-Aquitaine

Imprimée par nos soins

Avec le soutien financier de



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire